

Bulletin d'adhésion 2015

A remplir par le Cyclo Club

N° FFCT :

N° chèque :

<http://www.cclv38.fr> email : cclv38@yahoo.fr (v2)

Nom :	Prénom :
Date de naissance : / /	Lieu de naissance :
Adresse :	Nationalité :
Code postal :	Ville :
E-mail: <i>Cet email sera utilisé par la FFCT pour votre licence électronique</i>	Téléphone: <input type="checkbox"/> case à cocher si « liste rouge » N° portable :
<input type="checkbox"/> Autorise le CCLV à utiliser et diffuser à titre gratuit mon image (site internet, diaporama)	

1/ Cocher () la catégorie appropriée : « 1er adulte », « 2nd adulte » ou « Jeune (- de 25 ans) »

2/ Sélectionner la cotisation CCLV correspondant à votre cas

3/ Sélectionner la cotisation FFCT correspondant à votre cas

4/ Calculer le montant total (cotisation CCLV + cotisation FFCT)

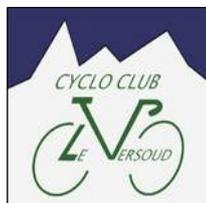
Catégorie :	<input type="checkbox"/> 1er adulte	<input type="checkbox"/> 2 nd adulte	<input type="checkbox"/> Jeune (- de 25 ans)
Cotisation CCLV	<input type="checkbox"/> 32,50	<input type="checkbox"/> 17,80	<input type="checkbox"/> 15,00
ou			
Cotisation CCLV (« nouvel adhérent » entre le 1/09/2015 et 31/12/2015)	<input type="checkbox"/> gratuite	<input type="checkbox"/> gratuite	<input type="checkbox"/> gratuite
Cotisation FFCT+assurance (1 choix possible parmi les 3 options suivantes)			
Mini braquet * (sans revue)	<input type="checkbox"/> 41,00	<input type="checkbox"/> 25,70	<input type="checkbox"/> 25,50
Petit braquet * (sans revue)	<input type="checkbox"/> 42,50	<input type="checkbox"/> 27,20	<input type="checkbox"/> 27,00
Grand braquet * (sans revue)	<input type="checkbox"/> 91,00	<input type="checkbox"/> 75,70	<input type="checkbox"/> 75,50
ou			
Cotisation FFCT+assurance : renouvellement adhésion FFCT « fin de saison 2014 »	<input type="checkbox"/> gratuite	<input type="checkbox"/> gratuite	<input type="checkbox"/> gratuite
(*) voir page suivante TOTAL (CCLV + FFCT) € € €

Un certificat médical (daté de moins de 3 mois) est obligatoire pour les nouveaux adhérents.

Le / /

Signature :

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à cclv38@yahoo.fr »



Bulletin d'adhésion 2015

<http://www.cclv38.fr> email : cclv38@yahoo.fr (v2)

Formules proposées			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre	non	oui	oui
Dommages au vélo	non	non	oui
Dommages au GPS	non	non	oui
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	oui

Fédération française de cyclotourisme

Cette notice vous est remise par la FFCT dont vous êtes membre afin :

- de vous informer qu'outre des garanties couvrant la responsabilité civile et la Défense pénale et Recours, vous pouvez bénéficier des garanties d'assurance de personne souscrites et qui vous sont proposées par la FFCT ;
- d'attirer votre attention sur l'intérêt que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les accidents corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive.

En choisissant sa Formule d'assurance, le licencié choisit ses garanties :

Nature de la garantie	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
Responsabilité civile - Défense Pénale et Recours	Acquise	Acquise	Acquise
Décès accidentel ⁽¹⁾	Non acquise	15 000 €	15 000 €
Invalidité permanente totale (réductible partiellement selon le taux d'invalidité) sous déduction d'une franchise relative ≤ 5 %	Non acquise	60 000 € versé en totalité si taux d'invalidité ≥ 66 %	60 000 € versé en totalité si taux d'invalidité ≥ 66 %
Frais médicaux prescrits y compris non remboursés par la Sécurité sociale, dont : • Prothèse dentaire : - par dent (maxi 4) - bris de prothèse • Lunette : - par verre - par monture • Réparation ou remplacement autre prothèse (médicale)	Non acquise	3 000 € 250 € 500 € 120 € 200 € 500 €	3 000 € 250 € 500 € 120 € 200 € 500 €
Frais de séjour dans un centre de rééducation en traumatologie sportive	Non acquise	3 000 €	3 000 €
Assistance dont : • Rapatriement • Prise en charge des frais médicaux, chirurgicaux ou d'hospitalisation à l'étranger et avance • Frais de recherches, de secours et d'évacuation	Non acquise	Frais réels 10 000 € 3 000 €	Frais réels 10 000 € 3 000 €
Dommages (Indemnisation vétusté déduite de 8 % par an max 70 %) : • Casque • Cardio-fréquencemètre • Équipements vestimentaires • GPS • Dommages au vélo y compris catastrophes naturelles	Non acquise	80 € 100 € Non acquise Non acquise Non acquise	80 € 100 € 160 € 300 € 800 €
			Franchises 30 € 30 € 100 €

(1) En cas d'accident cardio-vasculaire ou vasculo-cérébral/AVC, le capital versé est de : 2 500 € en l'absence de certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclotourisme et du test d'effort, de 7 500 € en présence d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclotourisme et du test d'effort et 15 000 € en présence d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclotourisme et du test d'effort. Pour être valable le certificat médical doit avoir été établi avant l'accident et au plus tard dans les 4 mois qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours. Pour être valable le test à l'effort doit avoir été réalisé avant l'accident et au plus tard dans les 2 ans qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours.